



Fédération Nationale des **A**ssociations **R**éprésentatives
des **É**tudiants en sciences **S**ociales

Contribution

Pour un renforcement du réseau des Instituts d'Administration des Entreprises

www.fede-ares.org

ARES

ARES c/o FAGE

5, rue Frédéric Lemaitre

75020 PARIS

M 06 38 75 02 96

contact@fede-ares.org



Introduction

Les IAE se développent de plus en plus à travers le réseau IAE France. Ils se veulent unis au sein de ce réseau afin de créer une symbiose entre tous. Cependant, trop de disparités sont encore présentes au sein de ce réseau : différence de sélection, de politique de vie universitaire. Afin de pallier à ce problème, il faut réfléchir à une uniformisation des méthodes et moyens afin que les IAE soient reconnus comme un groupe avec une identité définie.

Au sein de cette contribution, plusieurs revendications et propositions sont développées afin d'apporter des solutions et renforcer le réseau IAE France. La première partie concerne l'uniformisation de la sélection, la seconde présente des solutions pour la gestion des flux et l'orientation, la troisième parle de la vie étudiante et la dernière concerne l'organisation générale des IAE. La conclusion reprend les propositions développées au sein de la contribution. Un lexique clôt la contribution

Présentation de l'ARES

L'ARES est la fédération nationale des Associations Représentatives des Etudiants en Sciences sociales. Créée le 30 janvier 2010, elle est issue de la volonté de nombreuses associations étudiantes d'agir en cohésion pour la défense des étudiants en Sciences Sociales. L'ARES a pour but de fédérer et d'aider au développement les associations étudiantes du domaine des Sciences Sociales. La formation et l'information des représentants associatifs et étudiants, qui se reconnaissent dans le mouvement associatif indépendant, font ainsi partie des missions de l'ARES. Ce travail contribue à créer un esprit de corps fondé sur des valeurs associatives et solidaires chez les étudiants.

L'ARES possède également une présence importante dans les institutions motrices de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en France. Elle est ainsi largement représentée au CNESER (Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) et au CNOUS (Conseil National des Œuvres Universitaires et Scolaires) à travers la FAGE (Fédération des Associations Générales Etudiantes).

L'ARES en chiffres, c'est :

- 6 filières représentées (Droit, Sciences Economiques, Gestion, AES, Sciences Politiques, IAE)
- 60 associations
- 400 élus étudiants présents dans tous les conseils universitaires
- 180 000 étudiants en Droit représentés
- 100 000 étudiants en Eco représentés
- 80 000 étudiants en AES représentés



- 45 000 étudiants en IAE représentés
- 6 événements nationaux, dont 2 majoritairement axés sur la formation

Toutes les associations membres du réseau participent à la diversité et à la représentativité de notre fédération. De plus, les apports de l'ARES sont valorisés de façons transversales et amplifiées à l'ensemble du milieu universitaire par son adhésion à la Fédération des Associations Générales Etudiantes (FAGE), reprenant ses travaux et portant le fruit de ses réflexions auprès de ses interlocuteurs institutionnels propres.

L'ARES, tout au long de son histoire, a toujours eu à cœur de développer des outils à destination des étudiants en Sciences Sociales. Ainsi, l'ARES a déjà créé une plate-forme gratuite d'insertion professionnelle (ARES-Avenir.org), un blog dressant l'actualité de nos filières (blog.fede-ares.org), un site internet (fede-ares.org), des guides des études.

L'ARES, en tant que représentante des étudiants en sciences sociales, vous présente sa contribution relative aux Instituts d'Administration des Entreprises.

I. Cadrer la sélection

En premier lieu, un état des lieux de la situation actuelle sur la sélection est établi afin de faire des propositions concrètes sur les problèmes identifiés en seconde partie.

Situation actuelle

Aujourd'hui, l'accès en IAE se fait à plusieurs niveaux. Certains disposent, en effet, de Licences 1, d'autres de Licence 2 et 3 ou encore seulement de Master 1 et 2.

Alors que l'entrée post-bac en IAE répond aux mêmes conditions que pour toute autre licence universitaire (inscription via la plate-forme Admission Post Bac), l'accès aux niveaux supérieurs est soumis à de nombreux tests d'entrée.

Parmi eux, on retrouve des tests généraux et des tests de langue. Alors que Score IAE Message (SIM) est présenté par IAE France comme étant "le test de référence des études universitaire de gestion", un tout autre constat s'impose : ce test n'est pas utilisé pour évaluer les candidats à l'entrée de tous les cursus IAE, il est parfois remplacé par d'autres tests généraux tels que le TAGE MAGE et le GMAT et/ou complété par des tests de langues tels que le TOEIC ou le TOEFL.

Cette multiplication de tests à l'entrée des IAE est néfaste. Les futurs étudiants se trouvent face à des interrogations qui restent sans réponse : pourquoi certains cursus demandent-ils le SIM et d'autres un autre test ? Pourquoi passer le TOEIC ou le TOEFL alors que le SIM, le TAGE MAGE comprennent déjà une partie de test d'anglais et que le GMAT est dans sa totalité dans cette langue ? La situation actuelle crée un manque de lisibilité quant aux conditions d'accès dans les L2, L3, M1 et M2 jouant en la défaveur de cursus universitaires



de qualité.

Par ailleurs, le prix de préparation puis de passage de certains de ces tests peut s'avérer particulièrement coûteux. Certains étudiants pourraient donc se voir forcés de ne pas candidater dans certains cursus en raison des frais financiers qu'engendre la constitution d'un dossier de candidature, ce qui est assimilable à une sélection sociale déguisée.

Nos propositions

→ **Le test d'entrée : un nouveau SIM**

Tous les IAE ne font pas passer le SIM ou autre test pour la sélection. Il convient logique de laisser les IAE qui n'utilisent pas de sélection par les tests de rester ainsi. En effet, Les IAE doivent continuer d'être libres de se servir du SIM ou non pour l'accès en L2, L3, M1 et M2.

En ce qui concerne les IAE qui utilisent le SIM ou d'autres tests de sélection, il est primordial que les IAE s'entendent sur un cadrage de la sélection dans le but de renforcer l'identité du réseau. Ces IAE pourraient continuer d'utiliser le SIM et un test selon la spécialité sans faire passer de tests de langues.

Tout autre test, comme ceux de marketing par exemple, peut être utilisé mais doit être gratuit pour les étudiants.

Pour ce faire, concernant l'épreuve d'anglais, nous proposons d'augmenter la difficulté des questions en fonction du niveau (L2, L3, M1, M2) afin d'éviter de devoir passer des tests de langues. En effet, nous considérons que les tests de langue ne doivent pas être obligatoires si la formation n'est pas dispensée en anglais.

De plus, au vu du coût de ces tests, il serait préférable que le premier passage soit gratuit pour les boursiers. Ceci sera à voir en partenariat avec les instituts.

→ **Le test d'entrée : conditions du SIM**

Le SIM doit être le même à chaque passage dans tous les IAE, les épreuves doivent être semblables. De plus, il est impératif d'adapter le SIM en fonction du niveau du diplôme. En effet, un SIM demandé en L2 ne doit pas être le même que pour l'accès en M1. L'étudiant aura forcément acquis plus de culture et aura un meilleur niveau d'anglais en ayant fait déjà plusieurs années d'études.

Une fois le SIM passé et l'étudiant admis au sein d'un IAE, le passage en année supérieure doit continuer à se faire sur la base des résultats de l'étudiant. Ainsi, un étudiant souhaitant changer d'IAE ne devrait pas avoir à repasser le SIM même si la durée de validité des deux ans est dépassée, toujours dans le but de fonctionner réellement en termes de réseau d'IAE.

L'ARES souhaite, toujours dans une logique d'égalité des chances, que le prix du SIM,



actuellement de trente euros, ne connaisse pas d'augmentation.

Nous sommes convaincus qu'il est nécessaire de rendre le passage du SIM gratuit pour les boursiers concernant au moins deux passages. Un étudiant ayant peu de moyens pourra en effet tenter sa chance deux fois.

Il apparaît important que le SIM puisse être passé dans n'importe quel IAE et être valable dans tous les IAE. Ainsi, cela éviterait aux étudiants de devoir se déplacer à travers la France mais de rester au plus proche de son domicile.

Concernant les critères de sélection, il est primordial qu'ils soient clairement exprimés et équivalents. Un score résulte du passage du SIM, qui doit être le même minimum demandé dans tous les IAE afin d'éviter de créer une élite.

→ **Les critères de sélection**

Les IAE doivent afficher quel critère est le plus important pour la sélection : les langues, le dossier, le SIM, l'entretien... Sur leurs sites Internet ainsi que sur les documents de communication de chacun de leur cursus, nous demandons à ce qu'une **pondération** en termes de pourcentages soit établie en fonction des critères ou qu'une explication soit précise pour déterminer ce qui compte le plus.

Par ailleurs, tout **entretien** de sélection au sein d'un IAE devrait pouvoir s'effectuer à distance via un logiciel de téléconférence afin de donner à chacun les mêmes chances de réussite. L'entretien semble en effet être l'un des meilleurs moyens de sélection afin de déterminer le projet et la motivation du candidat.

II. Gestion des flux, orientation

Au sein de cette partie, il s'agit de faire des propositions concrètes sur la gestion des flux et l'orientation des étudiants en IAE ou souhaitant intégrer un IAE. Un état des lieux de la situation actuelle est rédigé afin de faire des propositions en accord avec celle-ci.

Situation actuelle

Nous le savons, la période de dépôt des dossiers d'admission est toujours synonyme d'impression puis de complétude de dizaines de dossiers d'admission tous différents les uns des autres mais se ressemblant en bien des points. Les candidats à l'entrée en IAE n'échappent pas à cela.

Par ailleurs, alors que le réseau des IAE tend à s'harmoniser grâce à IAE France, nous constatons aujourd'hui que les modalités d'admission dans les IAE sont peu lisibles, entraînant des confusions.



Nos propositions

La plate-forme Admission Post Bac et le dispositif d'admission qui en découle doivent rester le seul et l'unique moyen d'admission en Licence I et d'accès à l'enseignement supérieur en IAE.

→ **Une plateforme d'inscription**

L'ARES propose la création d'une plateforme d'inscription spécifique aux IAE qui concerne les étudiants postulant en L2, L3, M1, et M2.

Nous savons que tous les IAE n'utilisent pas les mêmes critères, il faut donc qu'ils fassent un **travail commun** sur leur sélection comme vu dans la partie précédente, qu'ils soient plus unis entre eux, et il faut accentuer l'importance du **rassemblement** grâce à IAE France. Le but n'est pas de créer une hiérarchie entre les IAE mais d'augmenter les chances de pouvoir rentrer dans un IAE.

La plateforme permettrait de remplir le même dossier d'inscription en ligne pour tous les IAE et de faire des vœux. A l'heure actuelle, des étudiants sont acceptés dans plusieurs IAE et doivent ensuite faire un choix, la liste d'attente mis en place par les IAE vient donc compléter les étudiants ayant refusé une admission afin de compléter les effectifs. Ici encore, les étudiants de la liste d'attente ont peut-être déjà validé l'admission pour un autre IAE. La plateforme pourrait corriger ce système.

→ **Les bénéfices**

En effet, elle permettrait une gestion des flux des demandes en IAE.

Pour les étudiants, la plateforme prendrait en compte leurs préférences et seront donc mieux orientés en fonction de leur dossier et projet professionnel.

Les IAE pourront alors sélectionner des candidats réellement motivés pour telle licence ou tel master. Les bourses et responsables des parcours gagneraient en temps de traitement des dossiers. De plus, ce système permettrait d'uniformiser les dates de sélection en IAE, ce qui éviterait aux étudiants de faire des choix par défaut.

Ainsi, si un étudiant n'est pas retenu dans son premier vœu, son dossier sera immédiatement transmis au deuxième IAE.

Le but est réellement de créer un réseau commun entre les IAE, l'uniformisation du dossier de candidature et une identité commune certaine. Cette plateforme serait l'aboutissement de la construction du réseau **IAE France** qui assurerait un lien certain et une communication essentielle entre les IAE.

En effet, plus les IAE donneront de la visibilité sur leurs cursus, plus les étudiants seront informés et ne feront pas de choix par défaut. Ainsi, le taux de réussite augmentera au sein des IAE puisqu'il y aura peu d'abandon par exemple.



III. Vie étudiante

Cette partie a pour objectif de développer la vie étudiante au sein des IAE à travers une meilleure reconnaissance et l'encouragement des initiatives étudiantes.

L'ARES a conscience que les IAE sont de réels concurrents des écoles de commerces privées. Au sein de ces écoles, l'engagement étudiant est vivement encouragé et reconnu.

L'ARES propose alors d'encourager les initiatives étudiantes et de reconnaître l'engagement étudiant au sein des IAE afin de les développer encore plus à travers **une formalisation de la reconnaissance de l'engagement étudiant.**

Les IAE doivent être moteur de l'engagement étudiant, à ce titre ils doivent contribuer à la dynamisation de la vie étudiante et organiser des appels à projets afin de développer les initiatives étudiantes. De plus, ils doivent réfléchir à un système de gratification pour le bénévolat ainsi qu'à un système permettant de valoriser et de soutenir les associations étudiantes afin d'en assurer la continuité. L'ARES peut donner des formations à tous les associatifs afin de leur donner tous les outils nécessaires au développement de leurs associations.

Les IAE pourront s'organiser soit avec une fédération d'association au sein des IAE qui regrouperaient plusieurs associations à but différents ; soit avec une association organisée par pôles comme c'est déjà le cas dans certains IAE : un pôle organisant un gala, un pôle organisant des événements culturels...

IV. Organisation générale des IAE

Afin de développer le réseau IAE France, il est nécessaire que les IAE s'entendent sur l'organisation du réseau à travers de véritables outils.

IAE France doit devenir le **pilier central** des IAE. A ce titre, le site d'IAE France doit rediriger facilement l'étudiant sur les autres sites des IAE. Une charte graphique commune est vivement souhaitée afin de bénéficier d'une réelle identité unie.

Le **programme ambassadeur** IAE qui s'adresse à toute la communauté IAE, étudiant, diplômé, enseignant, membre du personnel ou entreprise partenaire a pour objectif de faire participer ces acteurs au quotidien dans le développement et la promotion du label IAE.

L'ARES insiste sur le fait qu'IAE France doit communiquer plus sur le sujet. Les étudiants ne



connaissent pas ce système. Il faut réellement le promouvoir à travers plus de communication et plus d'union entre les IAE.

Comme nous pouvons le voir au sein de certains IAE, il est bénéfique d'allier **enseignants universitaires et enseignants professionnels**. Les IAE doivent continuer dans ce sens afin d'offrir une complémentarité essentielle au sein d'un tel réseau.

Il serait également intéressant de mettre à disposition des étudiants les **syllabus** de ces enseignements. En effet, certains étudiants expriment le besoin de les analyser afin de savoir s'ils correspondent bien au contenu du cours donné.

L'ARES se positionne en faveur de **frais d'inscription universitaires** pour l'ensemble des étudiants en IAE. L'IAE doit rester accessible à tous et une école universitaire de management.

Pour conclure, nos propositions :

- Pas d'augmentation du prix du SIM
- Deux passages du SIM gratuits pour les boursiers
- Le SIM doit être valable dans tous les IAE
- Le SIM doit être identique pour tous les IAE
- Le SIM doit être adapté en fonction du niveau
- Les critères de sélection doivent être clairement exprimés et pondérés
- Le score minimum demandé au SIM doit être le même dans tous les IAE
- Les entretiens de sélection doivent pouvoir avoir lieu à distance
- Les autres tests des IAE demandés doivent être gratuits
- Le niveau d'anglais du SIM doit être augmenté en fonction des niveaux afin d'éviter le passage de tests payants
- Un partenariat avec les instituts des tests privés est à envisager pour permettre une gratuité aux étudiants boursiers
- Création d'une plateforme d'inscription spécifique aux IAE
- Les IAE doivent créer une politique pour les engagements étudiants
- Une charte graphique commune aux IAE est souhaitée
- Le programme ambassadeur IAE nécessite plus de communication
- Les IAE doivent allier les enseignants universitaires et les enseignants professionnels
- Les frais d'inscription en IAE doivent rester universitaires